

Augmentation des cotisations sociales en perspective...

L'avant-projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2013, qui doit être examiné en Conseil des ministres le 10 octobre prochain, prévoit la hausse de certaines cotisations sociales pesant sur les entreprises :

- élargissement de la taxe sur les salaires,
- création d'une tranche additionnelle de cette taxe au-delà de 150 000€, au taux de 20%,
- assujettissement de la part actuellement exonérée de charges sociales (inférieure à 72 744€), des indemnités de rupture conventionnelles au forfait social au taux de 20% ...

Ce texte dispose aussi de nouvelles majorations (dont les conditions d'application seront précisées par décret) et notamment :

une majoration de 10% du montant du redressement mis en recouvrement, en l'absence de prise en compte d'un redressement opéré ou d'une observation émise lors d'un précédent contrôle.